

**COMITE DIRECTEUR N°3**  
**SAMEDI 17 JUIN 2023**  
**BOURGOIN-JALLIEU**

Présidence

Marcel Ferrari

Présents : Isabelle Baroteaux, Corinne Berger-Zami, Jacky Bouchard, Michel Claire, Sylvia Grand-Clément, Chantal Ferrari, Nataly Eldin, Vincent Guarneri, Yolande Jérinte, Michaël Jousse, Olivier Maret, Jean-Claude Marie, Patrick Pénichon, Béatrice Pfaënder, Benjamin Ribéron, Gérard Ysard.

Excusés : Louis Bellevegue, Raymonde Bellevegue (pouvoir à B. Pfaender), Roland Corgier, Xavier Demay, Amélie Demay, Jean-Luc Gastaldello, Martine Guillon (pouvoir à B. Pfaender), Daniel Josien, Alain Martres, Michèle Monachon, Olivier Maret, Isabelle Racat (Pouvoir Béatrice Pfaender), Jean-Louis Lafleur (pouvoir à Sylvia Grandclement), Gilles Sahuc (pouvoir à M. Ferrari), François Simon, Maxime Zajko.

Absents : Fabrice Descombes, Brigitte Fadi, Alex Fournival

Assistent : Danièle Corgier, Laurence Menu, Jean-Louis Perrin, Jérôme Villon

**CARNET**

- Patrick Pénichon accueille une petite Faustine qui fait le bonheur de sa maman Charlotte et de son papa Maxime.

Le Comité Directeur souhaite à la bienvenue et félicite les parents et les grands parents.

- Décès subit de Régis Arnould, entraîneur, dirigeant de club et du comité de l'Isère très respecté.

Le Comité Directeur présente toutes ses condoléances à la famille et aux amis.

- Le Comité Directeur souhaite un prompt rétablissement à Xavier Demay.

\* \* \*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 18 MARS 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**PARTENAIRES MAJEURS**

## CPZ : PRESENTATION DES ENTRETIENS AVEC LES CLUBS, ANTONIN BORDALA

Présentation de l'audit qui a été réalisé auprès des clubs durant une période de 6 mois. Les clubs contactés ont été ciblés avec l'aide des comités départementaux, principalement en regard de leur représentativité de l'athlétisme sur le territoire.

D'autres clubs seront recontactés à la fin de la saison pour laisser passer la saison estivale. Seuls quelques clubs ont décliné. (ANNEXE 1)

Michel Claire pose la question : "que peut-on faire vis-à-vis de clubs qui ne font pas d'effort" ? Jean-Marc Revol souligne que peut-être, pour la question des juges, il faut revoir les niveaux de qualification de certains d'entre eux. Peut-être pas la peine d'avoir 3 qualifications pour tirer le décimètre sur un concours ?

Marcel Ferrari indique que de prime abord, il faut que les personnes qui créent un club et qui s'affilient, aient un vrai projet pour être certains que la création de ce club soit opportune. Beaucoup ne font pas cette démarche et se retrouvent par conséquent en difficultés.

Béatrice Pfaënder précise qu'au sein de la Commission de formation des dirigeants, il est prévu un webinaire pour présenter tout ce qui entoure un club à sa création et la nécessité d'avoir un vrai projet. Ce webinaire devrait être mis en place pour la rentrée.

## INTERVENTION DU PRÉSIDENT, MARCEL FERRARI

### ▪ Licences

Nous sommes à plus 32 500, c'est une progression d'environ 1,6% de date à date. Les licences compétitions augmentent le plus et sont à niveau très élevées et sont au niveau le plus élevé jamais atteint.

### ▪ Compétitions

Vous avez sans doute remarqué les résultats sportifs. Les récents championnats du monde de Trail ont montré la force des membres de l'équipe de France et en particulier des athlètes de la région.

Marcel Ferrari rappelle que lorsqu'un athlète est dans une équipe type Salomon, il n'a plus le droit de se licencier à la Fédération. Peut-être que la DTN devrait se poser des questions sur l'intérêt qu'elle porte à ces athlètes et cette discipline. La Fédération devrait discuter avec les équipementiers qui financent ces équipes afin que cette situation ne perdure pas.

La passion des interclubs ne faiblit pas et c'est heureux, même si la FFA change les règles de manière pas toujours appropriée.

Le jeu des montées et des descentes a fait des heureux et des malheureux. Les résultats ont été publiés sur le site fédéral.

Pour la Coupe d'Europe de la semaine prochaine, nous avons 6 athlètes formés dans notre région en équipe de France, toujours derrière l'Île de France et à égalité avec les Hauts de France.

## INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE, ISABELLE BAROTEAUX

### ▪ Assemblée générale

La prochaine édition de l'assemblée générale de la Ligue, se tiendra le samedi 6 avril 2024.

Les candidatures sont lancées pour accueillir cet évènement.

Afin de ne pas mettre en difficulté les clubs et/ou comités d'accueil, un cahier des charges complet sera envoyé au moment de l'appel à candidature.

Il est présenté aux membres du Comité Directeur pour validation définitive.

Les candidatures peuvent déjà être envoyées pour être étudiées au Bureau du 1<sup>er</sup> septembre.

Le choix du lieu de l'Assemblée Générale sera présenté lors du Comité Directeur du samedi 21 octobre 2023.

### ▪ Médailles fédérales

Nous avons reçu la circulaire fédérale avec le nombre de médailles attribuées par comité pour 2023. Un mail sera envoyé à l'ensemble des présidents de Comité avec un fichier à compléter.

Par ailleurs, la Ligue doit décerner 5 médailles d'or et 3 de platine. Il est demandé aux Comités de faire des propositions en respectant les règles de délai notamment entre la dernière médaille reçue et la proposition d'une nouvelle.

## INTERVENTION DE LA TRÉSOSRIERE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI

Une commission des finances est prévue début juillet pour faire le point sur la situation à fin Juin. Cela nous permettra de faire des réajustements en cas de besoin.

Nous savons déjà que nous avons moins de subvention : -37 000€

- Région Auvergne Rhône-Alpes : – 26 000€
- ANS : – 11 000€

Une proposition d'harmonisation des engagements aux compétitions est présentée.

→ **Le Comité Directeur vote le tarif de 20 € pour tout engagement après la date limite, par athlète, pour toutes les compétitions régionales.**

### ▪ Circulaire financière

Une proposition de modification est faite aux membres.

Nous avons rajouté que les frais des membres du Comité Directeur ne seront pas pris en charge lorsqu'ils représentent leur club ou détiennent un pouvoir dans le cadre de l'Assemblée Générale.

C'est une évidence pour tous les membres présents, mais le mentionner dans la circulaire administrative permet de formaliser cette particularité.

Concernant les formations, certains entraîneurs peuvent être soutenus pour passer un diplôme d'état. Il en est de même pour le niveau 4 des juges.

Cette situation est formalisée de la manière suivante :

- 1000,00 € pour la formation d'entraîneur de niveau DES
- 500,00 € pour la formation de juge de niveau 4

Ces prises en charge ne pourront se faire qu'après accord de la Ligue.

Concernant les pénalités (non-présence assemblée générale et manque jurys), le compte SI-FFA sera bloqué après le rappel si celui-ci reste sans réponse.

Des problèmes d'engagements ont été rencontrés dans le cadre des championnats de Zone. Il s'avère que dans certaines zones, les engagements tardifs ont été pris le jour même de la compétition, alors que dans d'autres, ce n'était pas possible.

Cela présente un déséquilibre en fonction du lieu d'organisation, ce qui n'est pas souhaitable. Par conséquent, il est proposé au Comité Directeur d'harmoniser cette situation.

Les engagements tardifs seront possibles dans les compétitions de la Ligue, mais seront payants.

Le Comité Directeur propose un tarif à 15 €/engagement individuel. (20 € pour le week-end dans le cadre des épreuves combinées).

Une proposition d'harmonisation des engagements aux compétitions est présentée.

→ **Le Comité Directeur vote le tarif de 20 € pour les engagements oubliés sur les Championnats de Zone.**

#### ▪ **Fiscalité de la Ligue**

Jean-Claude Marie, Président de la Commission des finances, souligne que les activités commerciales de la Ligue arrivent à leur plafond d'un point de vue fiscal (déclaration).

Par conséquent, une réflexion qui a débuté il y a quelques mois, nous amène à envisager de créer une société commerciale dont la Ligue serait la seule actionnaire.

Plusieurs options sont possibles, mais cette dernière permettrait d'étanchéifier les comptes entre l'association à but non lucratif et la société commerciale.

Jérôme Villon indique avoir discuté avec Benoit Dumollard. Si ce projet est acté nous partirions sur la création d'une Société Anonyme Simplifiée Unipersonnel (SASU).

Lors du prochain Comité Directeur, tous les documents, statuts, seront présentés et la création de cette société devra être validée.

Il est demandé aux membres du Comité Directeur de voter sur le principe de la création de cette structure :

→ **Le Comité Directeur valide à l'unanimité la création de la SASU.**

## INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, JEROME VILLON

### ▪ **Partenariat**

Le chiffre d'affaires consolidé commence à devenir important, intégrant le meeting de Lyon, les actions Cap Form'Senior, le tourisme sportif, le partenariat, les prestations diverses aux entreprises et collectivités etc... La création de la SASU prend donc tout son sens.

L'édition 2023 du meeting a pris une dimension importante.

Pour 2024, nous travaillons sur un scénario financier et sportif augmenté. L'objectif marketing est de maintenir l'intérêt de nos partenaires privés actuels et d'essayer d'en accueillir de nouveaux.

Pour le Cap Form'Senior, les conventions avec la CARSAT Rhône-Alpes et Auvergne, ainsi qu'AG2R La Mondiale, ont été signées pour 2023.

Philippe Collard, qui fait un travail incroyable, a fait des propositions d'évolutions et d'actions pour 2024, ce qui est parfait dans nos logiques d'anticipations.

Du côté du tourisme, se profile les championnats du Monde à Budapest qui fonctionnent très bien. Malgré les lourdeurs extrêmes auxquelles nous avons dû faire face sur le sujet de l'hôtellerie notamment puisque nous ne pouvons pas contacter les hôtels en direct puisque ces derniers ont été préempter par la Fédération Hongroise d'Athlétisme. Néanmoins, nous allons arriver à emmener et héberger 120/130 personnes pour l'occasion.

Pour les séjours coaches athlé santé, des projets sont en cours pour l'année prochaine.

La création de la SASU aura un impact sur Evasion Athlé qui de fait, sera intégrée dans la nouvelle société.

Les dispositifs tels que Diagnoform, Du Stade Vers l'Emploi, etc... se développent bien sur notre territoire.

Dans une semaine nous avons les championnats régionaux à Aix-les-Bains. Pour la première fois nous mettons en place des actions d'activation pour un partenaire en l'occurrence le Crédit Mutuel. Plusieurs temps sont prévus, avec des prises de parole des principaux acteurs du Crédit Mutuel, une nouvelle mascotte faite avec le Crédit Mutuel à travers un concours de dessin.

Des actions autour de « Juges Jeunes », avec une vidéo qui a été tournée avec Arbitrage Athlétisme. Celle-ci sera diffusée au moment des prises de parole.

Le Crédit Mutuel a souhaité mettre en valeur les officiels avec des goodies offerts et le soir un moment de convivialité pour les élus, les officiels encore présents, les bénévoles.

Il y aura également une course dédiée aux salariés du Crédit Mutuel, en situation de compétition, avec dossards, animation, médailles, etc...

Le développement de la captation vidéo continu sa route. Un écran géant, une zone mixte, etc... seront mis en place pour l'occasion.

## INTERVENTION DES CTS REPRÉSENTÉS PAR PIERRE-ALEXANDRE VIAL

### ▪ **Formations :**

- Le calendrier régional des formations sera disponible début juillet. Les niveaux 1 Assistant encadrement sportif se dérouleront dans les différents comités. Les niveaux 2 seront tous organisés à l'automne hormis l'initiateur lancers au printemps.

- Toutes les informations seront disponibles sur l'application de la Ligue AURA.
- **Suivi Régional ETR :**
  - La réunion ETR pour la préparation des regroupements pour 2023/2024 est prévue le lundi 19 juin à Bourgoin à 18h30 pour positionner les stages et/ou les journées à thème.
  - Des options de réservations sont posées pour Lyon (halle Diagana à la Toussaint et Noël), Boulouris en début janvier. Le site de Vichy pourrait être aussi un lieu de rassemblement.
- **Stages jeunes :**
  - Le stage U17 se tiendra du lundi 28 août au vendredi 01 septembre à Hauteville Lompnes.
  - Stage U16 Horizon et préparation coupe de France des ligues. Andrézieux Bouthéon du 10 au 13 juillet. Les invitations seront envoyées aux familles avec copie aux clubs au plus tard mardi 20 juin après les championnats régionaux minimes. Confirmation par mail au plus vite puis retour du dossier d'inscription en respectant les dates limites indiquées.
  - Stage U16 de fin d'été du 21 au 25 août à Courchevel. Les invitations seront envoyées aux familles avec copie aux clubs au plus tard le mardi 4 juillet après les finales régionales des pointes de couleurs. Confirmation par mail au plus vite puis retour du dossier d'inscription en respectant les dates limites indiquées.
- **Coupes de France des ligues U16 :**
  - Le bus est réservé. Départ le 13 juillet en début d'après-midi pour se rendre à Albi. Retour après la compétition le 14 juillet en soirée.
  - Pour le retour, les athlètes pourront être pris en charge sur le lieu de compétition, sur une étape du trajet retour ou au terminus à Andrézieux Bouthéon.
- **Haut niveau :**
  - Championnats du Monde de Trail et Course en Montagne : 20 sélectionnés AURA
    - ✓ Chez les femmes,
      - Clémentine Geoffray, Championne du Monde Trail court
      - Marion Delespierre, Championne du Monde Trail long
      - Championnes du Monde par équipe Trail court (3 auristes)
      - Championnes du Monde par équipe Trail long (2 auristes)
      - Vice-Championnes du Monde par équipe Montagne Junior (2 auristes)
      - 3èmes par équipe Montagne Sénior (2 auristes)
    - ✓ Chez les hommes,
      - Benjamin Roubiol Champion du Monde Trail Long
      - Champions du Monde par équipe Trail long (3 auristes)
      - 3èmes par équipe Trail court (2 auristes)
      - Vice-Champions du Monde par équipe Montagne Junior (1 auriste)
  - Sélection Championnat d'Europe par équipes à Chorzow :
    - ✓ Chez les femmes,
      - Trapp (23 ans)
      - Robert-Michon (44 ans)

- Peltier (26 ans)
- ✓ Chez les hommes,
  - Bresc (1<sup>ère</sup> sélection A, 22 ans)
  - Collet (24 ans)
  - Chaussinand (25 ans)
- Résultats ParcoursSup depuis 15 jours. Echanges avec les SHN arrivant sur les villes universitaires afin de les orienter vers les structures (Pôles Espoirs)
- La période des France sur piste s'ouvre le week-end prochain avec les Combinés à Compiègne.
- Projet de Performance Fédéral 2022-2025 :
  - ✓ Pour les structures d'accès je vous invite à consulter le document fédéral, pièce jointe, des pages 76 à 80. On revient à la dénomination « Pôle Espoir ».
  - ✓ En Aura à la rentrée 2023 nous aurons 2 structures labellisées :
    - Lyon : demi-fond (Perraux) / sprint (Duval) / EC (Fhima) / lancers (Rambaud-Fournet).
    - Clermont-Ferrand : demi-fond (Pontier-Bringer) / lancer de marteau (Duc) / Sauts (Kormendi)
  - ✓ A la rentrée 2024, création d'un Pôle France demi-fond à Décines autour de Bastien Perraux
  - ✓ Groupe de travail DTN structures du PPF : un travail de fond est mené au niveau national pour améliorer l'animation du parcours d'accès au haut-niveau (cohérence territoriale, évaluation, détection, orientation)

<b>TOUR DE TABLE</b>
----------------------

- **CORT, Mickaël Jousse**

Pas grand-chose à ajouter hormis que nous sommes dans la période d'évaluation de juges chaque week-end.

Nous allons programmer, pour la rentrée, le planning des formations pour la saison prochaine. Du côté du comité de l'Isère, nous allons dans une phase d'adaptation suite au décès de Régis.

- **CD42, Vincent Guarneri**

Pour la rentrée, nous préparons une action hors stade ainsi que des actions en direction des bénévoles et des dirigeants pour stimuler les vocations.

- **CSO, Michel Claire** :

La CSO s'emploie à organiser les championnats avec le soutien des clubs. Nous essayons de faire plus d'efforts en préparant les compétitions bien en amont.

Notre objectif est toujours de mettre les athlètes dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant les règles. Cela veut dire que s'inscrire à l'avance fait partie de ces règles.

Nous devons avoir en tête que nous sommes le sport n°1 et que *l'événementialisations* de nos championnats régionaux est essentiel. C'est une manière de mettre en valeur l'organisation, les athlètes, créer de la visibilité pour nos partenaires, etc...

Le Comité de l'Allier va bien. Il s'est bien développé ces dernières années. Nous envisageons un séminaire de rentrée début septembre avec des membres de chaque club.

▪ **Chantal Ferrari**

Bruno Chollat, le salarié qui sera en charge des crédits siffa, travaille jusqu'à 17h00. Par conséquent, toutes les demandes de crédits siffa, mutation, modification de licences, devront être faite avant 16h00 afin qu'elles soient traitées dans la journée.

Par conséquent, toutes les demandes qui arriveront après ces 16h00, seront traitées le lendemain ou si c'est un vendredi, le lundi suivant.

**Aucune demande ne sera traitée durant les week-ends.**

▪ **Benjamin Ribéron**

Nous préparons la TV pour les Championnats Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme d'Aix-les Bains, avec le même dispositif que pour les régionaux hivernaux.

Pour le CPZ Loire et Volcans, une reprise des échanges est prévue prochainement.

▪ **CD63, Jacky Bouchard**

Le CD 63 Compte à ce jour 3349 licenciés soit plus 16 par rapport à l'an passé

Concernant la commission des équipements et le projet de la piste de Montluçon: abandon du projet de l'hippodrome et création d'un ensemble d'athlétisme à la sortie de la ville dans l'agglomération.

Je souhaite porter à la connaissance de tous qu'un entraîneur a utilisé son influence sur une athlète pour la faire muter. Cette situation a fortement perturbé l'athlète dans sa vie extra sportive. D'un point de vue règlementaire la mutation s'est déroulée dans les nouvelles règles.

Nous regrettons que les nouvelles règles de mutation aient été prises en ce sens par une commission fédérale sans l'accord des clubs qui sont les premiers concernés par ce sujet.

▪ **CSR/CD74, Patrick Pénichon**

**État des clubs affiliés à ce jour :**

Rien n'a réellement changé depuis le dernier CD

227 Clubs enregistrés

- 150 Clubs
- 22 Clubs référents
- 55 Clubs associés

La CSR AuRa s'est réunie le 28/03 en visioconférence. Le PV est en ligne

Je remercie Agnès Ledentu, n'ayant pas pu me rendre disponible à pour cette réunion :

LICENCES/AFFILIATIONS



306 636 licenciés soit +1.6% de date à date.

Parmi eux, près de 20 000 n'ont pas validé leurs conditions d'assurance, la Fédération souhaite qu'on avertisse les clubs sur le suivi de ces validations. Cela concerne environ 1800 clubs le territoire national.

En 2023, la FFA compte 21 clubs de plus que la saison dernière.

La ligue Aura est la seconde ligue à enregistrer plus de clubs que l'an dernier (+6) (derrière les Pays de la Loire à +8)

#### MODIFICATIONS STATUTAIRES DE LA FFA

Suite aux modifications des statuts de la FFA, des répercussions obligatoires sont à prévoir sur les statuts des Ligues et Comités. Chaque comité devra transmettre ses nouveaux statuts à la Ligue au minimum 1 mois avant l'Assemblée Générale pour transmission à la FFA.

2 des points importants qui y sont mentionnés :

- la réglementation sur le cumul des mandats.
- la mention de tenue d'Assemblée Générale « virtuelle » en cas de pandémie.

#### PRE SAISIE DE LICENCE

La pré-saisie des licences a commencé à partir du 15 Juin. Pour information, tous les comités ont renseigné leurs tarifs.

Un mail a été envoyé aux clubs pour les informer.

#### CERTIFICATS MEDICAUX

Fin des certificats médicaux pour les majeurs. Remplacé par le « Parcours Prévention Santé », un formulaire qui présentera différentes affirmations menant à une obligation, un conseil ou un non-besoin de consulter un médecin pour la pratique du sport. Ce formulaire devra être validé par l'athlète avant toute prise de licence.

Il serait mis en place dès demain matin et fonctionnera en parallèle, pendant un an, avec les certificats médicaux.

L'approbation de ce dispositif ne se fera que fin juillet par le Comité Directeur de la FFA.

#### CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE ET REGLEMENTS GENERAUX

Les versions modifiées seront renvoyées début août.

#### INFORMATION

Suite à plusieurs demandes, la CSR Nationale retravaille les textes concernant les maillots de club et notamment les textes sur les publicités.

La CSR FFA a informé que le dossier de l'Entente Savoie Athlé demandait une étude un peu plus poussée que prévu, avant d'être présenté au Bureau Directeur de la FFA.

A ce sujet Patrick Pénichon informe qu'il avait fait part de ses remarques en adressant un mail à Jean Gracia le 13 juin dernier à propos de ce dossier reçu par la Ligue et transmis à la FFA, le 12/06.

Petit historique de ce dossier : les clubs formant cette Entente Savoie Athlé (ESA) enregistrée en Savoie sont constitués de l'AS Aix les Bains, ASA S/L Belley, ASA S/L Culoz, ASA S/L Haute-Savoie Tarentaise (CD73) & Annecy Haute-Savoie Athlétisme (CD74).

Mon intervention portait sur certains termes figurant dans les Statuts de cette association qui me paraissaient incompatibles voire même ambiguës vis-à-vis des textes règlementaires et surtout concernant l'intégrité des limites territoriales de nos Comités.

Le Président de la FFA & le président de la Ligue AuRA en étaient d'ailleurs destinataires.

- **CDA 74**

Nous terminons la saison avec un record de licenciés (3615) principalement sur le type compétition et nos féminines sont largement majoritaire.

La nouvelle piste de Thonon sera inaugurée le 08 juillet avec la présence du Président de la FFA, il s'en suivra le Meeting National ! Nous nous félicitons du titre de Benjamin ROUBIOL Champion du Monde de Trail et des très bons résultats d'athlètes départementaux figurant dans la sélection nationale !!!

Le Comité a invité au Meeting de Lausanne et visite du Musée Olympique le 30 juin prochain l'ensemble des jeunes finalistes du Challenge départemental B/M encadrés par des bénévoles méritants des clubs 74.

**CRJ, Olivier Maret**

Nous venons de terminer les équipes athlé à Dreux. 10 clubs de la Ligue représentaient la région sur les 2 niveaux (8 en national 1 et 2 en national 2).

Le tour régional de la finale B des équipes Athlé s'est tenu à Saint-Etienne avec 43 équipes qualifiées, soit 609 athlètes de la région.

Dimanche, nous organisons la finale régionale minimes à Parilly, avec beaucoup de qualifiés (536 engagés minimes).

Concernant le comité de l'Isère, pas de remarque particulière, hormis que nous sommes en train d'organiser une récompense pour les benjamins (Meeting de Lausanne) et les jeunes juges (15 meilleurs benjamins et 2 jeunes juges seront invités à ce meeting).

- **CD01, Sylvia Grand-Clément**

Le comité a battu son record de licences.

Nous préparons également la rentrée avec différentes actions dans tous les secteurs de l'athlétisme.

- **CD07/26, Gérard Ysard**

Pas de remarque particulière sur le comité Drôme/Ardèche.

Une formation marche s'est tenue dans le cadre d'une compétition « factice ». Compte tenu du monde présent (pointeurs), du matériel mis en place ou pas... impossible de faire remonter les informations à la chronométrie.

Cela interpelle sur la qualité des formations.

▪ **Jean-Louis Perrin**

Commissions marche

Marche athlétique : 5 nouveaux juges formés

Marche nordique compétition : 11 juges formés dont 4 ont passé la pratique à l'Euronordicwalk Vercors le 10 juin et 7 vont passer la pratique, le 24 juin, lors de la Walk'N'B dans le Beaujolais à Saint Etienne les Oullières, près de Villefranche

Commission Forme santé

Lors de la commission nationale du 2 juin, Jean-Louis Perrin a présenté le dispositif Cap Form'. La Présidente Martine Prévost a émis le souhait que ce dispositif fasse l'objet d'un reportage sur la revue fédérale.

La commission régionale dont le compte rendu paraîtra prochainement, s'est réunie le 5 juin en visio avec comme ordre du jour :

- Enquête « marche nordique ».
- Commission nationale AFS du 2 juin
- Points « Cap Form' »
- Formations « animateurs et coachs »
- Rencontre interclubs forme santé de l'USA Chabeuil le 3 juin et un premier évènement « marche nordique » à Brioude le 23 avril
- Point sur les Maisons sport santé

▪ **Corinne Berger-Zami**

Un état des lieux de la médicalisation des compétitions est présenté au Comité Directeur.

Nous avons un groupe de médecins, parmi lesquels il y a des kinés et des ostéopathes. Lorsque nous faisons appel à candidature pour avoir un médecin sur nos compétitions officielles, malgré 2 appels, nous n'avons jamais de réponse de la part des médecins. En revanche, nous avons quasiment immédiatement une réponse des kinés et des ostéopathes. Ce manque d'engagement tiendrait plus au fait que les médecins souhaitent conserver leur week-end, plutôt qu'un problème financier.

Constat sur les compétitions :

- EC Aubière : 3 interventions importantes, mais 5 demandes de straps... les médecins ne strappent pas (ça ne fait pas partie de leur formation).
- Coupe des Ligues : un athlète s'est pris la barre de la hauteur. Aux urgences, j'ai essayé de faire le forcing pour que la suture se fasse rapidement afin que l'athlète puisse rentrer chez lui. Impossible, il est resté 10h aux urgences.
- France Cadets/Juniors : nous avons comptés pendant 4h le nombre d'athlètes vus. Le kiné en a vu 42, le médecin 4.
- EC Oyonnax : pas grand-chose... mais beaucoup de demandes de strap.
- Cross de Simandres : heureusement qu'il y avait les équipes de secouristes, car il y a eu beaucoup de blessés. Néanmoins, la qualité de l'organisation était parfaite.

Toutes ces observations, montrent qu'il y a plus besoin de kiné/ostéo sur les compétitions que de médecins. En discutant avec les médecins réellement actifs au sein de la Ligue, nous avons

convenu qu'un couple médecin/kiné ou infirmier/kiné serait plus approprié. Il est possible d'envisager de partager les 500 € plutôt que de rajouter une somme pour le kiné/ostéopathe.

Attention à prévoir de la glace sur chaque compétition médicalisée, ce qui n'est pas forcément possible partout. Par conséquent, il est proposé d'acheter une machine à fabriquer de la glace qui serait déployé sur les compétitions comme le sac médical.

→ Le Comité Directeur valide l'achat de 3 machines à glace, afin d'en avoir sur les compétitions qui se dérouleraient en même temps à différents endroits du territoire.

Corinne Berger-Zami, se charge d'acheter le matériel qui conviendra le mieux.

▪ **CD69, Jean-Claude Marie**

Participation au séminaire FFA des présidents de Comités. Réunion très intéressante. La formation éthique et responsabilité se fera en tutoriel numérique. Par conséquent, plus nécessaire de les organiser au sein des comités. Cela allègera le système.

Les Comités, par leur statut, continuent comme avant au niveau des élections (par liste ou plurinominales, au choix), pas d'obligation supplémentaire hormis celle de la parité qui existe depuis quelques années maintenant.

Au niveau du Comité du Rhône, nous avons 3 salariés ½.

La Ville de Lyon, et probablement d'autres grandes villes, exige que dans les clubs, il y ait des formations sur la prévention contre les violences et le sexisme.

Le Comité fera une séance de formation prochainement, avec remise d'une attestation. Sans cette formation, les subventions ne seront plus versées par la ville de Lyon.

Le Comité du Rhône propose de transmettre le contenu des formations aux CD qui le souhaitent.

Le comité se félicite du titre mondial à Innsbruck sur le trail long de Marion DELESPIERRE, médecin du Comité.

<b>PROCHAINES REUNIONS</b>		
Vendredi 1 <sup>er</sup> septembre	Bureau	<b>Bourgoin-Jallieu</b>
29 septembre 2023	Comex	<b>Bourgoin-Jallieu</b>
21 octobre 2023	Comité Directeur	A définir
1 <sup>er</sup> décembre 2023	Bureau	A définir
13 janvier 2024	Comité Directeur	A définir
16 février 2024	Bureau	A définir
16 mars 2024	Comité Directeur	A définir
06 avril 2024	Assemblée Générale	A définir